

L'Alsace, terre d'harmonies

Qui sont les musiciens des orchestres d'harmonie en Alsace ? Et comment fonctionnent les sociétés musicales ? A la demande de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace (FSMA), des chercheurs ont plongé dans le monde des harmonies. L'étude est présentée aujourd'hui à Strasbourg dans le cadre du colloque national sur les pratiques musicales en amateur.

Vous pensez que les harmonies sont un affaire d'hommes, en Alsace ? Vous avez (presque) tout faux. Parmi les musiciens, 45 % sont des femmes, en particulier chez les flûtistes. L'encadrement reste néanmoins un territoire essentiellement masculin. Seulement 5 % des présidents et directeurs d'harmonies se déclinent au féminin.

C'est ce que révèle l'étude réalisée par Vincent Dubois, professeur de sociologie et science politique à l'IEP de Strasbourg, en collaboration avec deux autres chercheurs (lire ci-contre). Ce travail colossal malmène d'autres idées reçues, comme celle d'orchestres vieillissants. En réalité, en Alsace, 55,5 % des musiciens ont entre 15 et 34 ans, tandis que les plus de 55 ans ne représentent que 11 % de l'effectif.

Les catégories populaires sont davantage présentes dans les harmonies que dans d'autres pratiques artistiques. Les employés constituent près de 30 % des participants, et les ouvriers près de 9 %. Le niveau de diplôme (10 % sans, ou avec certificat d'études, 33,7% CAP/BEP/brevet) indique, de la même façon, que la musique d'harmonie est sensiblement moins « élitiste » que d'autres pratiques.

L'ancrage populaire se double d'un ancrage local et rural marqué. La grande majorité des musiciens habite dans la commune de leur société musicale - les 3/4 depuis plus de 10 ans, plus d'un tiers en sont natifs- et la moitié réside dans une commune de moins de 2 000 habitants.



Une dimension musicale et sociale

On intègre une société musicale par le biais de la famille (40 %) ou d'amis (18 %), et l'on y retrouve très souvent des personnes bien connues. Plus de 60% des membres comptent dans leur entourage des musiciens affiliés à une société musicale, la leur en général.

« Il serait tout aussi faux de considérer les orchestres comme des formations purement musicales que de les réduire à de simples lieux de rencontre », prévient Vincent Dubois, dans la synthèse réalisée avec Jean-Matthieu Méon. Les harmonies présentent en fait une « double dimension » : si la musique forme le cœur des activités, d'autres considérations interviennent.

Quand on les interroge sur les qualités qu'ils attendent de leurs petits camarades, les musiciens eux-mêmes placent le respect des règles et l'attitude personnelle avant la qualité musicale. Dans un même ordre d'idées, plus de 80% des responsables jugent importantes les activités annexes à la musique (fêtes, repas...).

Pourquoi intègre-t-on à une société musicale, et jusqu'où va l'investissement ? Les réponses sont multiples. On vient pour apprendre la musique (6,8% ont moins de 15 ans), pratiquer un loisir, ou par défaut : plutôt l'harmonie que le club de foot. Certains, surtout chez les plus anciens, adhèrent parce qu'il s'y sentent moralement obligés pour « perpétuer l'héritage local » ou sous le poids de la famille.

« Activisme associatif »

Quelle que soit la motivation, une part importante des musiciens participe régulièrement à l'activité de la société, essentiellement à travers les répétitions souvent hebdomadaires et les prestations musicales. Certains musiciens, très attachés à leur société, déploient toutefois un « activisme associatif », s'investissant beaucoup dans tout ce qui relève de l'organisation.

Anciennes (1/3 ont plus de cent ans), fortement ancrées dans la région, 91 % des sociétés musicales d'Alsace sont des harmonies. A 80 %, elles sont liées à une école de musique, laquelle est intégrée dans la société dans 40 % des cas (54% dans le Haut-Rhin).

Les 2/3 des orchestres donnent en moyenne deux à cinq concerts par an, et 30% participent à un concours. Les 3/4 y ajoutent des fêtes et des bals, les 2/3 des célébrations officielles et 1/4 des célébrations religieuses et des animations. Autant dire qu'ils assurent une fonction sociale importante.

« Les orchestres se démarquent assez peu les uns des autres sur le plan du répertoire, la tendance dominante étant de jouer un peu de tout », soulignent les chercheurs. L'éclectisme du répertoire résulte de la prise en compte de plusieurs éléments : l'hétérogénéité du niveau technique des musiciens, les goûts de chacun (un bon chef doit permettre au musicien de se retrouver dans la musique qu'il interprète), des attentes supposées du public, de la diversité des occasions (commémorations, fêtes d'été, concerts...)

Des directeurs formés

Que seraient enfin les harmonies sans leurs responsables ? Très ancrés dans la région, sensiblement plus âgés que les musiciens -la majorité des présidents ont de 40 à 60 ans- ils tendent vers une certaine professionnalisation. Si la moitié des directeurs se sont formés dans une société musicale amateur, 39% sont passés par un Conservatoire national de région et/ou une école nationale de musique (12% chez les présidents) et 15% ont bénéficié d'une formation musicale dans le cadre universitaire.

Un ancrage local marqué

L'ancrage local des sociétés se manifeste de plusieurs façons. Près des 3/4 ont une majorité de membres résidant dans la commune, et 95 % s'y produisent au moins une fois par an (77 % ailleurs en Alsace). Seulement 20% des formations font au moins une prestation dans une autre région de France, mais 30% se produisent à l'étranger (26% en Allemagne).

Les municipalités et les conseils généraux sont de loin les principaux financeurs des sociétés de musique, qui entretiennent des liens avec les associations départementales de musique et culture, le CDMC 68 et l'Adiam 67. Les institutions fédératives (la FSMA et les unions départementales) contribuent au cadrage local, et incluent des partenaires publics tels que la Drac (direction régionale des affaires culturelles).

Musique à tous les étages

« Le mélange des générations est une des choses les plus agréables dans les harmonies », estime Martine Simon.

De profession, Martine Simon est professeur de clarinette et directrice de l'école de musique de Souffelweyersheim. « L'harmonie Caecilia (*), c'est pour s'amuser », dit-elle tout sourire.

A 45 ans, Martine Simon vit de la musique, et pour elle. Son hobby, c'est l'harmonie, alors qu'enfant, elle a d'abord intégré le Conservatoire...

« J'adore le contact avec d'autres sensibilités musicales, et comme je donne un coup de main pour la direction, ça m'ouvre à la connaissance d'autres instruments ainsi qu'au partage d'une passion avec les musiciens du groupe. » La directrice adjointe de la Caecilia poursuit : « De plus, la diversité du répertoire est un vrai plaisir. »



Mozart a sa place

L'enseignante précise : « Il y a vingt ans, la musique d'harmonie, ça ne faisait pas très distingué. Aujourd'hui, je reçois chaque semaine des disques de démonstration pour de nouveaux arrangements. » « C'est vrai, avoue Martine Simon, que lorsque les clarinettes prennent la partition des violons classiques, c'est moins fin, mais si la direction d'orchestre travaille là-dessus, le résultat peut être magnifique. »

Les musiques de film font florès depuis quelques années, et contribuent à attirer les jeunes, mais les grands classiques ont leur place. « La Caecilia prépare, pour début novembre, la transcription du concerto pour clarinettes de Mozart : venez écouter, ça sera magnifique ! » Au passage, on pourra entendre aussi les deux fils et le mari de Martine Simon, dans la même prestation.

« On est à Caecilia en famille, également avec mon beau-frère et ma belle-soeur », raconte la musicienne. Et, en confidence : « en fait, j'ai rencontré mon mari, au sein d'une harmonie »...

Dans leur maison à Souffelweyersheim, certaines soirées prennent des tournures épiques, monsieur à la cave avec sa clarinette, le plus jeune à l'étage avec sa trompette et l'aîné des garçons (22 ans) donnant du tuba dans la salle de bain ! « C'est une grande complicité, assure Martine Simon. En fait, on s'amuse comme des fous, surtout pour rire de nous-mêmes quand on joue faux ! »

MSK

* Caecilia 1880, basée dans le quartier de la Robertsau à Strasbourg.

Les répertoires

De Berlioz à la musique militaire

Les orchestres d'harmonie sont fort nombreux, en particulier en Alsace ou dans le Nord de la France, à l'image des pays voisins, sans compter le monde anglo-saxon et américain doté fort richement. Ils représentent, de même que les chorales, une expression privilégiée de la musique populaire.

Mais quel est le répertoire de ces ensembles d'instruments à vent, qui se sont développés à partir du XIXe siècle avec l'invention de nouveaux instruments, tels le saxophone d'Adolphe Sax, et une pratique généralisée de toutes les familles de la trompette ou d'instruments proches qui se sont joints à la clarinette et à la flûte ?

A vrai dire, on ne saurait en énumérer tous les genres, qui vont de compositions originales, de Berlioz par exemple, à des arrangements d'oeuvres de compositeurs connus, d'adaptations de pages célèbres, jusqu'à la plus humble musique de village qui accompagne toutes les fêtes cortèges et bals, sans oublier les musiques militaires qui jadis sonnaient à l'heure des batailles et défilés et revues.

Michel Schmitt, directeur d'école de musique et ancien adjoint au maire de Strasbourg, a publié en 2002 un dictionnaire des compositeurs francophones pour instruments à vent, qui recèle des milliers de titres d'oeuvres. Si beaucoup de ces partitions sont tombées dans l'oubli, il est certain aussi que les fanfares ou orchestres d'harmonie ont aujourd'hui le souci, en entretenant le répertoire, d'en actualiser le contenu en mettant sur leurs pupitres des musiques nouvelles.

En fonction de leur niveau validé par des concours, bien sûr : le jazz et la musique de films ou les compositions sur des thèmes des hit-parades des chansons ont ainsi fait leur entrée dans des concerts donnés dans les salles ou joués le plein air. Loin du « humba-humba » un peu décrié et qui a cependant toujours des adeptes. Et des compositeurs écrivent aujourd'hui pour enrichir ce répertoire des harmonies, pour lui garder ses lettres de noblesse, afin qu'il reste dans le temps et ... dans le vent.

Marc Munch

Des noms latins, par diplomatie

Plusieurs sociétés musicales alsaciennes portent des noms latins. C'est le cas de la Vulcania, ensemble né en 1860 au sein de l'usine de constructions mécaniques d'Illkirch-Graffenstaden, ou de la Caecilia 1880 de Strasbourg-Robertsau.

L'usage du latin indique souvent une date de fondation entre 1870 et la Première Guerre mondiale. Les noms français étaient prohibés par les autorités allemandes, tandis que les Alsaciens francophiles répugnaient à donner des noms allemands à leurs associations. Le latin trouva ainsi une évidente utilité.

Dans la vallée de Munster, le Choeur d'hommes, une des plus anciennes chorales d'Alsace, est devenu Vogesia en 1878. La fanfare Sellénick de Strasbourg (créée en 1847 par le compositeur Adolphe Sellénick) fut dissoute en 1887 parce qu'elle était jugée trop ouvertement francophile ; en 1890, elle fut reconstituée sous le nom de Vogesia.

Dans un évident souci d'apaisement, plusieurs sociétés alsaciennes de l'époque reçurent le joli nom de Concordia. Tout un programme !

Repères

L'ENQUETE

La plus importante réalisée en France sur le monde des harmonies : 18 mois de travaux, 1 000 musiciens et 340 présidents et directeurs d'harmonie interrogés par questionnaires, des monographies sur trois harmonies, des dizaines d'entretiens qualitatifs, des entretiens avec des partenaires institutionnels.

LES ENQUETEURS

Vincent Dubois, professeur de sociologie et science politique à l'IEP de Strasbourg, chercheur au CNRS ; Jean-Matthieu Méon, docteur en science politique, chercheur au CNRS, Emmanuel Pierru, chargé de recherche au CNRS à Lille ont travaillé sous l'égide de l'Observatoire des politiques culturelles du ministère de la Culture.

DENSITÉ

Avec plus de 300 orchestres, regroupant plus de 11 000 musiciens, l'Alsace est la région française où la densité d'orchestres par habitants est la plus forte (16 orchestres pour 100 000 habitants).

PRECOCITÉ

En 1945, on commençait la musique vers 16 ans, en 1965 vers 11 ans, alors qu'actuellement, les premiers pas se font à 7 ans.

ALSACIEN

40 % des musiciens disent parler régulièrement l'alsacien, près de 17 % le parlent occasionnellement, plus de 24 % le comprennent sans le parler.

TRADITION ANCIENNE

80 % des associations musicales alsaciennes ont plus de 50 ans, 32 % ont plus de 100 ans.

PRÉFÉRENCE

Voici, selon l'enquête, les styles de musique que les adhérents préfèrent jouer (par ordre de préférence du plus vers le moins) : musique de film (83.5% !), compositions récentes de style traditionnel, variété, musique classique, musique originale pour harmonie, chanson française, musique de danse, rock, jazz, musique militaire, musique folklorique alsacienne, musiques du monde, musique contemporaine, musique légère.

ROLE SOCIAL

Pour les présidents et les directeurs, la qualité première d'un membre est de respecter les règles de la société (50 %), d'être agréable avec les autres (30 %), de bien jouer de son instrument (20 %).

CAMPAGNE ET VILLE

87 % des harmonies sont situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, 50 % dans une commune de moins de 2 000 habitants.

ENTRE 25 ET 50

18 % des sociétés interrogées ont moins de 25 membres, 45 % entre 25 et 50 membres, 24 % plus de 50 membres.